

## PÉROU

Amnesty International demande l'abrogation de la nouvelle loi d'amnistie

Index AI : AMR 46/08/95

Amnesty International a vigoureusement condamné une nouvelle loi qui amnistie les auteurs de violations des droits de l'homme au Pérou.

L'organisation de défense des droits de l'homme considère cette nouvelle loi comme une mesure visant à protéger ceux qui se sont rendus responsables de milliers de violations des droits de l'homme au Pérou au cours des quinze dernières années. Elle exhorte le président Alberto Fujimori à prendre les mesures nécessaires pour faire immédiatement abroger la loi.

Depuis 1980, des milliers de personnes ont été victimes de tortures, de "disparitions" et d'exécutions extrajudiciaires imputables aux forces de sécurité péruviennes. La nouvelle loi, qui prévoit l'interruption de toutes les enquêtes et de toutes les actions judiciaires en cours sur ces crimes, et qui annule les effets des rares sentences rendues à l'égard des auteurs de violations, constitue un affront aux victimes et à leurs proches.

« Cette loi d'amnistie vient alimenter le cycle vicieux de la violence, les atteintes aux droits de l'homme étant impunies. L'impunité, qui signifie littéralement l'absence de punition, est le rejet total des valeurs que représentent la vérité et la justice ; elle ouvre la voie à de nouvelles violations », a déclaré Amnesty International.

La nouvelle loi péruvienne est en totale contradiction avec les principes définis dans la Déclaration sur la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et dans les Principes relatifs à la prévention efficace des exécutions extrajudiciaires, arbitraires et sommaires et aux moyens d'enquêter efficacement sur ces exécutions. Ces deux textes, adoptés par les Nations unies, interdisent en effet formellement d'octroyer l'immunité totale aux auteurs de violations des droits de l'homme.

Amnesty International rappelle par ailleurs qu'elle condamne fermement les exactions commises par le Partido Comunista del Perú "Sendero Luminoso" (PCP-SL, Parti communiste du Pérou "Sentier lumineux") et par le Movimiento Revolucionario Túpac Amaru (MRTA, Mouvement révolutionnaire Túpac Amaru). Les auteurs de ces exactions, tout comme les membres des forces de sécurité qui violent les droits de l'homme, doivent être traduits en justice !